

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 12 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
 MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Serge Demers, conseiller # 2
 Luc Sirois, conseiller # 4
 Frédéric Dubé, conseiller # 6

Absence : M. Simon Bois, conseiller # 5

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Comptes
3. Conditions salariales 2020
4. Renouvellement contrats Directeur service incendie – Formateur et Monitoring
5. Coordonnateur Loisirs et Culture
6. Dossiers des membres du conseil
Période de questions
7. Clôture de la séance

348-19

2. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES À PAYER

1. ACSIQ	Cotisation membre actif	310.43
2. Beaulieu Francine	Ordinateur HP - Portatif	575.78
3. Bossé Pierre	Réso : 346-19 Déplacement déjeuner policiers à Dégelis	58.48
4. Carrefour du Camion	Pièces pour camion à neige	745.26
5. Distribution Francis	Pièce camion à neige	15.53
6. Entr. Boucher et Santerre	Essence	527.02
7. Fond d'information territoire	3 avis de mutations novembre	12.00
8. Francis Lavoie	Déplacements caserne, formation et bureau	63.71
9. Martin et Levesque	Pantalon, chemises, écussons, broderie...	238.23
10. Métal AP	Réparation pépîne	19 953.71
11. Pétrole JMB	Diesel 850.7 litres à 1.0690 \$	1 045.58
12. Pharmacie Albert Falardeau	Vaccin Engerix B pour Matthew Nilson	45.31
13. Pièces d'autos Rimouski	Courroie et lubrifiant	123.81
14. Purolator	Messagerie	5.45

TOTAL COMPTES À PAYER

23 720.30 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5547



Maire



DG

349-19 3. CONDITIONS SALARIALES 2020

Considérant que l'indice des prix à la consommation pour le Québec est de 2.3 %

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les ajustements de salaires comme ceci pour l'année 2020:

1. Pour la directrice générale salaire horaire ajusté de 2 % (Réso 353-15).
2. Pour le contremaître salaire horaire ajusté de 2 %. (Réso 354-15).
3. Pour l'inspecteur salaire ajusté de 2 % selon son contrat.
4. Pour le directeur du service incendie et formateur salaire horaire ajusté de 2 % avec 5.5 hrs/semaine pour la gestion.
5. Un ajustement de 2 % pour tous les employés.

Et que le document du détail soit annexé au procès-verbal.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. RENOUVELLEMENT CONTRAITS DIRECTEUR SERVICE INCENDIE – FORMATEUR - MONITORING350-19 4.1 RENOUVELLEMENT CONTRAT DIRECTEUR SERVICE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle pour 2020 le contrat d'engagement du directeur du service incendie – chef pompier de la Brigade incendie, M. Francis Lavoie.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme que le contrat du directeur du service incendie, M. Francis Lavoie, a une durée de 3 ans dont le salaire sera majoré à chaque fin d'année lors de l'adoption du budget annuel.

Et les conditions salariales telles que voici :

Pour 2020: Payer comme salaire de base (gestion) un montant hebdomadaire de 31.52 \$ / heure x 5.5 heures = 173.36 \$ x 6 % (vacances) = 183.76 \$ semaine pour la gestion (en 2019 était de 30.91 \$ / heure x 5.5 heures), planification, organisation, direction, contrôle, vérification de l'état de l'immeuble et des équipements et évaluation de la brigade incendie à M. Francis Lavoie comme directeur du Service incendie - chef pompier payable hebdomadairement par dépôt salaire.

Payer pour les interventions (sorties, pratiques) un taux horaire 29.33 \$ (était de 28.75 \$ x 2 %) sans nombre limite d'heures par année, en respectant toutefois le budget municipal et sur présentation d'une feuille de temps à chaque lundi matin au bureau municipal pour les interventions, un minimum de 4 heures et pour les pratiques, un minimum de 4 heures.

Le ménage de la caserne pourra être fait à la demande.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

351-19 4.2 RENOUVELLEMENT CONTRAT FORMATEUR ET MONITORING

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle pour 2020 le contrat d'engagement du formateur en sécurité incendie et monitoring, M. Francis Lavoie, aux mêmes conditions que le contrat précédent avec un ajustement de 2 % du taux horaire soit de 42.25 \$ (en 2019) à 43.09 \$ / heure.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

352-19 5. COORDONNATEUR LOISIRS ET CULTURE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe et M. Pierre Bossé, maire pour monter un contrat « type » pour ce nouveau poste de travail.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

353-19 6. DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles remette aux membres du conseil les dossiers suivants :

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC et gestion interne

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, OMH, Comité de la bibliothèque et suppléant à la RJDT

M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL, Réserve Duchénier, Route des Monts Notre-Dame et OBVL du Fleuve Saint-Jean

Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes et Matières résiduelles (RJDT)

M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs et sécurité incendie

M. Simon Bois, conseiller siège # 5

M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 348-19, 349-19, 350-19 et 351-19.

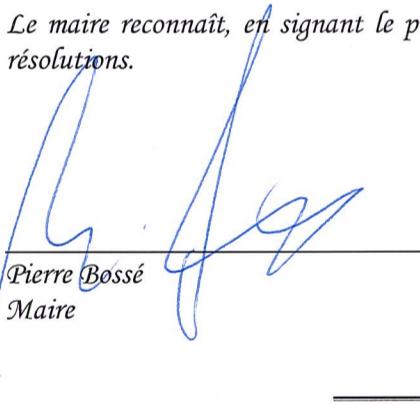


Francine Beaulieu
Directrice générale

354-19 7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Pierre Bossé, maire.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale